



Jour férié en meme temps que mon jour de repos

Par **rosymars**, le **12/04/2012** à **19:27**

Bonjour, rnje travaille à temps partiel sur 26 h semaine, mon contrat stipule du lundi au vendredi, le mardi est mon jour de repos, que ce passe t il par rapport au mardi 8 mai, je sais qu'au mois aout mon jour de repos etait le lundi, et avec le lundi 15 aout mon employeur ne m'a fait faire que 20 h du mardi au vendredi au lieu de 26, il ne l'a pas fait pour le 1er novembre qui tombait un mardi, je crois que je me suis fait avoir, j'aimerais savoir si je ne dois faire que 20 h la semaine du 8 mai, c'est très flou et je trouve peu infos rnmerci beaucoup pour vos reponse

Par **pat76**, le **13/04/2012** à **19:14**

BonjourrrnrnLe mardi étattnt votre jour de repos, le mardi 8 mai ne sera pas un jour férié pour vous puisque ce sera votre jour de repos.rnrnLa semaine du 8 mai, vous travaillerez le lundi 7, le mercredi 9, le jeudi 10 et le vendredi 11.rnrnIl n'y aura rien de changer pour vous.